

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En raison des festivités du 14 juillet et du feu d'artifice tiré du pont entre Le Guilvinec et Léchiagat, un dispositif de sécurité et de circulation sera mis en place.

La circulation sera totalement interdite sur le pont à compter de 9 heures le samedi 14 juillet, y compris pour les piétons.

La circulation des véhicules sera interdite à compter de 21 heures 30, le samedi 14 juillet :

- Avenue de la République, et rue Jacques de Thézac, entre le rond-point des pompiers et la médiathèque,
- Rue Jean Baudry, entre la médiathèque et l'avenue de la République,
- Rue Méjou Bihan, entre la rue Pasteur et l'avenue de la République,

Des déviations de circulation seront mises en place par la rue Raymond Le Corre et la rue Jean Jaurès.